



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/502

S/17355

25 juillet 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Point 35 de l'ordre du jour provisoire*
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 24 juillet 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration du Ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden M. P., sur l'imposition par le Gouvernement sud-africain d'un état d'urgence dans 36 districts du pays.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte susmentionné comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Richard WOOLCOTT

* A/40/150.

ANNEXE

Déclaration du Ministre australien des affaires étrangères en
date du 22 juillet 1985 sur l'imposition par le Gouvernement
sud-africain d'un état d'urgence

Le Gouvernement australien a exprimé aujourd'hui sa profonde préoccupation devant la détérioration de la situation en Afrique du Sud et a prié instamment le Gouvernement sud-africain d'engager un dialogue avec les véritables chefs et représentants des communautés noires d'Afrique du Sud afin d'éviter une catastrophe.

Le Ministre des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a fait des observations sur l'imposition par le Gouvernement sud-africain de l'état d'urgence dans 36 districts du pays. L'état d'urgence, décrété pour la première fois en Afrique du Sud depuis 1960, donne à l'armée et à la police sud-africaines des pouvoirs presque illimités d'arrestation, de détention et de perquisition sans mandat et des pouvoirs très vastes pour imposer des couvre-feux et censurer les informations relatives aux troubles et aux manifestations dans les régions concernées.

M. Hayden a déclaré que le Gouvernement australien condamnait fermement toutes mesures visant à restreindre encore davantage les droits de l'homme et les droits politiques en Afrique du Sud. Il a fait remarquer qu'il était peu probable que l'état d'urgence puisse résoudre les problèmes fondamentaux et répondre aux besoins et aux aspirations des Noirs sud-africains. Tant que 73 p. 100 de la population seraient exclus par la Constitution du processus politique, l'Afrique du Sud ne pourrait espérer connaître la stabilité.

Les réformes superficielles tentées récemment par le Gouvernement sud-africain n'avaient pas réussi à engendrer le dialogue ou la stabilité politique. Elles avaient suscité, en revanche, un mouvement de protestation généralisé et une opposition violente. Le processus de réforme qui avait été rejeté était inefficace et de plus en plus discrédité.

L'état d'urgence, a déclaré M. Hayden, avait été proclamé après des mois de protestations violentes, de la part de la communauté noire, contre la réforme constitutionnelle du gouvernement. Cinq cents personnes environ avaient été tuées et des milliers avaient été blessées, depuis que la nouvelle constitution discriminatoire avait été promulguée, l'an dernier. Le Gouvernement sud-africain et les autorités chargées de la sécurité avaient réagi à ces protestations et à ces doléances légitimes par une répression odieuse et généralisée. Les dirigeants de mouvements politiques noirs, dont le United Democratic Front (UDF) et l'Azanian Peoples Organization (AZAPO), ainsi que de mouvements étudiants, religieux ou communautaires, avaient été arrêtés. La plupart des dirigeants de l'UDF étaient jugés pour trahison.

Les activités administratives, éducatives et commerciales avaient été interrompues dans de nombreuses agglomérations noires.

M. Hayden craignait que l'état d'urgence ne puisse mettre fin à la violence mais qu'au contraire il encourage la population à penser que la seule façon d'obtenir un progrès réel était l'affrontement.

Le Gouvernement australien n'approuvait pas et n'avait aucunement l'intention d'approuver la violence, mais il reconnaissait que ce n'était qu'en faisant droit aux doléances et en adoptant des réformes politiques authentiques, grâce à des consultations avec les véritables représentants de la communauté noire, que l'on pouvait espérer aboutir aux solutions durables et pacifiques dont l'Afrique du Sud avait aujourd'hui désespérément besoin.

